

HANDICAPS et activité physique

Thierry Bourgoin
Xavier Chigot
Florence Guyard-Bouteiller
Stéphanie Lentz



TABLE DES MATIÈRES

Préface	9
Introduction	11
Chapitre 1. La visibilité nouvelle des jeunes handicapés à l'école	13
<i>Thierry Bourgoïn</i>	
État des lieux	13
La singularité de la personne	13
L'infinie diversité des situations de handicap	13
Connaître pour adapter	14
Le cadre législatif	14
La loi pour l'égalité de 2005 et le projet personnalisé de scolarisation (PPS)	14
Des compensations nécessaires	14
Les conditions de la scolarisation	15
Un constat plus nuancé	15
La créativité à l'épreuve	15
Un cadre commun pour une réalité singulière	15
Inventivité et bricolage	16
Négociation et arbitrage	16
Les besoins éducatifs particuliers	17
Un processus historique complexe	17
Une terminologie encore floue	17
De l'observation à l'action	18
Approche heuristique de la notion de besoin	18
Première alternative : agir en situation	18
Deuxième alternative : agir a priori	19
L'ouverture et le dialogue	19
Chapitre 2. Des repères sur les handicaps moteur, visuel, auditif et mental	21
<i>Thierry Bourgoïn</i>	
Sous l'angle des aptitudes	21
... Et par-delà les classifications	21
Handicap moteur et trouble de santé invalidant	22
Le cas de Pierre	22
Le cas de Sébastien	22
Le cas de Marion	23
Des repères pour comprendre	23
Handicap visuel	24
Le cas de Marguerite	24
Des repères pour comprendre	25
Handicap auditif	26
Le cas de Denis	26
Des repères pour comprendre	26
Handicap mental, trouble autistique et trouble grave du développement	28
Le cas de David	28
Le cas de Maxime	28
Le cas de Camille	29
Des repères pour comprendre	29
Vers l'invention collective du quotidien	31

Chapitre 3. Une démarche d'observation et d'adaptation 33*Xavier Chigot*

Adapter les situations aux difficultés rencontrées	33
Observer... oui mais quoi ?	33
Faire des hypothèses	34
Agir au cas par cas	34
Incidences du handicap et besoins des personnes.....	35
Proposer des adaptations	37
Quelques remarques préalables	37
Quelles variables didactiques utiliser ?	38
Aménager le temps et l'espace	38
Adapter les règles du jeu	41
Jouer sur la variable corporelle.....	42
Adapter le matériel	43
Accompagner la relation à l'autre.....	43
Communication : adapter les consignes.....	46
Adapter l'évaluation	49
Synthèse d'une démarche en trois étapes	50

Chapitre 4. La place du handicap dans le contexte scolaire 51*Florence Guyard-Bouteiller, Stéphanie Lentz et Xavier Chigot*

La loi de 2005: une révolution pour l'école du XXI^e siècle ?	51
Accessibilité et compensation.....	51
Un parcours de formation	51
Évolution ou révolution ?	51
De l'intégration à l'inclusion	52
Comment accueillir un élève à besoin particulier ?	53
L'histoire de l'élève au premier plan.....	53
Envisager la programmation des APSA.....	54
L'élève dans le groupe classe.....	54
Donner du sens aux aménagements pédagogiques pour l'élève.....	56
Donner du sens aux aménagements pédagogiques pour la classe.....	57
Répondre aux sollicitations de l'élève	57
Répondre aux sollicitations de la classe	58
Des espaces et des personnes pour communiquer	58
Le point de vue de l'institution	58
De la solitude des enseignants à la coopération éducative	58
Échanger avec les parents.....	59
Échanger avec les partenaires internes à l'Éducation nationale.....	60
Échanger avec les partenaires externes à l'Éducation nationale.....	63
Enseigner l'EPS aux élèves à besoin particulier	65
Les programmes d'EPS: un cadre et des libertés.....	65
Le choix des APSA: un bricolage ingénieux.....	66
La question des compétences en EPS.....	68
Apprendre ensemble.....	69
La sécurité: prévoir sans tout savoir	69
Les sorties scolaires	70
L'évaluation: progrès et certification	72
L'évaluation initiale	72
L'évaluation formative	72
L'évaluation certificative.....	73
Les ressources académiques.....	74

Les formations : enseignement pour tous ou spécialisé ?	74
Un besoin pour la profession	74
Les dispositifs de formation	75
Chapitre 5. Le handicap au cœur des politiques fédérales	79
Un partenariat affirmé	79
L'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP)	79
<i>Pascale Bourdier et Patrick Morel</i>	
Quelques repères	79
Une prise en compte de l'accessibilité de la pratique	80
Les grands axes du projet USEP	80
Aujourd'hui, la visée nationale	80
Favoriser l'autonomie et la prise d'initiative	81
Une dynamique impulsée par des projets fédérateurs nationaux	82
Sensibilisation, valorisation et partage culturel	83
Les rencontres sportives	83
Construire ensemble	85
L'Union nationale du sport scolaire (UNSS)	85
<i>Candice Prevost et Philippe Hivernaud</i>	
Statuts et missions de l'UNSS	85
Des réseaux et des organisations spécialisés	85
Conforter le Sport partagé et élargir les offres de pratique	86
Changer de regard sur le handicap	87
La Fédération française handisport (FFH)	88
<i>Sandra Mauduit</i>	
Origines de la FFH	88
La FFH en quelques mots	88
Les missions de la FFH	88
La direction technique nationale (DTN) de la FFH	88
La FFH en régions	89
La politique « jeunes » Handisport	89
La loi de 2005 et ses conséquences sur la pratique Handisport	90
La politique « jeunes » aujourd'hui	90
La Fédération française du sport adapté (FFSA)	92
<i>Roy Compte</i>	
Une orientation éducative et sociale	92
Vers une logique sportive	92
Organisation sportive de la FFSA	93
Faut-il penser le monde du sport sans les fédérations liées au handicap ?	94
De l'égalité à l'équité sportive	95
L'espoir d'une accessibilité généralisée	95
Chapitre 6. Récits d'expérience	97
« Danse avec les roues » : un projet de danse mixte avec une CLIS 4 et un CM1	98
<i>Xavier Chigot</i>	
Le partenariat avec la compagnie « Danse avec les roues »	98
Des situations d'apprentissage adaptées aux besoins des élèves	98
Le rapport au corps	99
Le regard de l'autre	100
Construire des repères spatio-temporels en course longue en ULIS	102
<i>Xavier Chigot</i>	
Un cadre de travail permanent et rassurant	102
Les repères spatio-temporels	103
La prise de conscience de l'autre	103
Les situations-problèmes	104

Gérer ses émotions lors d'une randonnée en montagne	106
<i>Sylvie Benoist</i>	
Le projet EPS	106
Les émotions.....	107
Des pistes pour l'enseignement	108
Réaliser à plusieurs une création chorégraphique	109
<i>Pascale Robert Dely</i>	
Un cycle de danse en sixième	109
Le projet de classe	109
La chorégraphie	110
Des interactions pour mieux apprendre.....	110
Les limites des interactions en situation d'évaluation	111
Les bénéfiques des interactions pour tous	111
De l'intérêt des activités à risque au lycée-EREA Toulouse-Lautrec	112
<i>Marie-Agnès Davet (Dizien)</i>	
Une pratique nécessaire, structurante mais difficile à mettre en place	112
Le risque : sujet délicat, surtout auprès d'élèves en situation de handicap	112
Les activités extrêmes et leurs apports éducatifs	113
Quelles adaptations pour quelle formation initiale ?.....	114
Quelles limites ?	115
Témoignages d'élèves	115
Affronter l'inconnu en course d'orientation en ULIS	116
<i>Isabelle Ritzenthaler</i>	
Cadre de l'expérience.....	116
Constats de départ et appropriation des repères en terrain connu ouvert.....	116
Appropriation des repères en terrain inconnu ouvert	117
Le milieu forestier inconnu et ses surprises	118
Le cas de deux élèves malvoyantes en classe CHAM	120
<i>Claire Bougnot</i>	
La danse à l'école.....	120
La démarche d'apprentissage	120
Un cycle de badminton avec un élève myopathe	123
<i>Virginie Boitel</i>	
Une activité duelle adaptée.....	123
Problèmes fondamentaux et intérêts de l'activité.....	124
Évolution du cycle	124
Organisation de la classe.....	124
Des compétences propres au badminton... mais sans raquette	125
Adapter l'épreuve du baccalauréat aux élèves à besoin particulier	126
<i>Sophie Losfeld</i>	
Le certificat médical d'aptitude partielle.....	126
Des activités adaptées et aménagées	126
Le groupe EBEP.....	127
Pratiquer les arts du cirque avec des élèves déficients visuels	131
<i>Isabelle Couëdon</i>	
Descriptif du projet	131
Les arts du cirque.....	131
Une démarche d'observation méthodique pour identifier des objectifs individualisés.....	132
Quelles adaptations particulières ont été construites au cours de ce projet ?.....	134
Savoir s'entraîner dans une épreuve de locomotion de durée en fauteuil	136
<i>Francis Bergé</i>	
Quelles compétences viser ?	136
Quel dispositif mettre en place ?.....	137
Éduquer au « savoir s'entraîner ».....	138

Pratiquer la danse contemporaine avec des étudiants en fauteuil électrique	139
<i>Christine Pépin et Philippe Beaudouin</i>	
Une « pratique entre elles » et une évaluation « en milieu fermé »	139
Un trio avec deux professeurs de danse : « vers un corps à corps inédit »	140
Une rencontre USEP handball avec une classe CLIS	143
<i>Marlène Mouillaud</i>	
Les difficultés à envisager pour la rencontre	144
Les adaptations mises en place	144
Organisation et règles de la rencontre	145
Les séances préparatoires.....	146
Observer les élèves	147
Un cycle de musculation avec des élèves en situation de handicap moteur	149
<i>Anthony Vigneron</i>	
S'informer sur la situation des élèves.....	149
La première séance de musculation.....	150
Une pratique certificative.....	150
Les trois phases du cycle de musculation	150
Le Sport partagé, reflet de la politique sportive d'un établissement spécialisé	154
<i>Marie-Agnès Davet (Dizien)</i>	
Émergence d'une nouvelle forme de compétition au sein de l'UNSS : le Sport partagé.....	154
L'étiquette sportive du lycée-EREA Toulouse-Lautrec de Vaucresson.....	155
Sport partagé : une pratique inclusive	156
Focus sur le championnat de France lycée Sport partagé en tennis de table	157
Des séances de natation avec un enfant autiste	159
<i>Stéphanie Lentz</i>	
Première séance de natation	159
Mise en place d'une ritualisation	160
Un cycle d'escalade avec une élève hémiplégique	162
<i>Philippe Pataut</i>	
Une affaire de motivation.....	162
Les « sommets » de Louise	162
L'évaluation	163
Une EPS authentique pour des lycéens en situation de handicap moteur	164
<i>Christine Dupraz</i>	
S'inscrire dans un projet à long terme	164
Un cycle de badminton avec Ulysse.....	165
Un cycle de basket-ball avec Thierry	166
Un cycle de natation avec Gaël	167
Un cycle de sarbacane avec Maeva	167
Participer à une rencontre USEP en orientation	169
<i>Pascale Bourdier et Renaud Bonenfant</i>	
Un module d'apprentissage en orientation.....	169
Le choix des adaptations.....	171
La rencontre sportive	172
Bilan et projections.....	175
Annexes	177
Pour une éducation physique et sportive inclusive : le certificat médical d'aptitude partielle de l'académie de Grenoble.....	178
Présentation de la mallette USEP « Sport scolaire et handicap »	180
Présentation de la mallette pédagogique Handisport	182
Lexique.....	184
Index	186

PRÉFACE

Il n'y a aucune raison pour que les belles émotions procurées par l'activité physique et le sport ne soient pas accessibles à tous.

Les professeurs et entraîneurs dans le domaine de l'activité physique et sportive en sont convaincus depuis toujours. Très tôt, ils ont développé un corpus de connaissances leur permettant d'adapter leurs pratiques aux divers types de handicaps, conscients qu'ils étaient de l'apport de leur discipline à la santé et au bien-être.

Aujourd'hui, à l'heure de la société inclusive, les personnes en situation de handicap espèrent et attendent que tous les enseignants, tous les entraîneurs, tous les dirigeants soient en capacité d'organiser et d'encadrer cette pratique pour tous en milieu ordinaire et en milieu adapté.

C'est le sens que je donne à la réunion de l'USEP, de l'UNSS, de la Fédération française handisport, de la Fédération française du sport adapté et de professionnels de l'Éducation nationale autour de cet ouvrage initié par les Éditions EP&S.

J'en attends qu'il stimule les énergies et la créativité de chacun pour qu'aujourd'hui et demain tous les enseignants soient attentifs et formés à l'accueil du handicap, et pour que les sports scolaires et fédéraux s'articulent afin d'offrir des passerelles aux pratiquants ou de créer des filères d'excellence vers le haut niveau.

Gageons qu'avec cet ouvrage le monde du sport continue, en ce début de XXI^e siècle, à être un exemple pour une société toujours plus inclusive.

SÉGOLÈNE NEUVILLE

Secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion auprès de la ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes

Chapitre 5

LE HANDICAP AU CŒUR DES POLITIQUES FÉDÉRALES

UN PARTENARIAT AFFIRMÉ

En 2008, une convention quadripartite de partenariat a été signée entre le ministère de l'Éducation nationale, l'Union nationale du sport scolaire (UNSS), l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP), la Fédération française handisport et la Fédération française du sport adapté.

Dans la continuité de la loi pour l'égalité des droits et des chances du 11 février 2005, et pour la première fois, cette convention avec les fédérations sportives spécialisées visait à favoriser la pratique physique et sportive des élèves en situation de handicap et la sensibilisation de la communauté éducative à cette question. En effet, selon la note de service n° 2009-042 du 19 mars 2009, « *tout élève doit pouvoir pratiquer une activité physique et sportive adaptée à ses besoins et à ses compétences, dans le cadre de l'enseignement de l'EPS, des associations sportives scolaires, de l'accompagnement éducatif ou d'autres dispositifs comme l'École ouverte pendant les vacances scolaires* ».

Les signataires de la convention se sont engagés :

- à favoriser la pratique physique et sportive obligatoire des élèves en situation de handicap dans le cadre de l'EPS ;
- à favoriser la pratique physique et sportive des élèves en situation de handicap dans le cadre de pratiques volontaires au sein du projet pédagogique de l'école ou de l'établissement (ateliers sportifs, stages ou classes de découverte, activités associatives...);
- à favoriser la participation des élèves en situation de handicap aux rencontres sportives et aux compétitions organisées par l'USEP et l'UNSS ;
- à favoriser la mise en place régulière de séances d'EPS ou d'animation de l'association sportive (AS), où les élèves en situation de handicap participent avec des élèves valides ;
- à sensibiliser les élèves à la question du handicap en favorisant notamment l'implication de tous dans les rôles sociaux qu'offre la pratique des APSA (arbitrage, participation à la vie et à la gestion de l'AS) ;
- à favoriser l'accès aux installations sportives des publics en situation de handicap en partenariat avec les collectivités territoriales ou les propriétaires de ces installations sportives.

Ces quatre fédérations sont membres du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), qui fédère l'ensemble du mouvement sportif français. La Fédération française handisport et la Fédération française du sport adapté sont notamment à l'origine de la création du Comité paralympique et sportif français (CPSF), destiné à promouvoir l'unité du mouvement paralympique, encourager le développement du sport en lien avec les autres fédérations et organiser la délégation française lors des jeux Paralympiques et autres compétitions internationales.

L'UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ (USEP)

Quelques repères

L'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP) est la fédération sportive scolaire des écoles primaires publiques. Elle est aussi le secteur sportif scolaire de la Ligue de l'enseignement.

L'USEP est la quatrième fédération sportive française avec près de 900 000 licenciés (60 000 adultes bénévoles et 840 000 enfants de 4 à 12 ans). Elle organise des rencontres multisports sur le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Son projet sportif et éducatif vise à « *participer à la construction d'une société plus égalitaire et plus solidaire par le sport scolaire* »¹.

L'USEP s'inscrit dans le développement d'« *une culture sportive singulière* », qu'elle définit par « *la citoyenneté au cœur du projet, la valorisation de la mixité (sociale, de genre, de territoire...) et l'accès à tous à la pratique sportive, l'ouverture vers d'autres pratiques par des partenariats en garantissant la cohérence éducative* »². Il s'agit de contribuer à l'éducation de l'enfant par le sport scolaire dès l'école maternelle.

L'USEP n'est pas seulement une fédération sportive, elle est aussi un mouvement associatif favorisant pour tous ses licenciés enfants l'exercice de la démocratie

1. Extrait du projet sportif et éducatif (PSE), disponible sur le site de l'USEP : www.u-s-e-p.org.

2. *Ibid.*

et de l'expression citoyenne. Chacun exerce ainsi dans le cadre de l'association USEP tous les rôles sociaux du sport (sportif, arbitre, juge, secrétaire, officiel, organisateur, spectateur...).

De plus en plus, les parents viennent rejoindre l'USEP pour aider à l'encadrement des plus jeunes, aux animations périscolaires, à la gestion de l'association...

L'USEP est également un mouvement pédagogique. Dans le cadre de sa mission de service public et d'association complémentaire de l'école, l'USEP, partenaire privilégié de l'Éducation nationale, a toute reconnaissance et légitimité pour produire différents outils pédagogiques et pour s'engager dans la formation des enseignants et des animateurs sportifs, et ainsi permettre l'enrichissement des rencontres sportives.

Les interventions de l'USEP ont lieu dans le cadre de l'association sportive d'école. Le projet USEP est un projet de la classe, initié et porté par des enseignants bénévoles. Une convention avec le ministère de l'Éducation nationale précise sa mission de service public pour accompagner et renforcer l'action de l'école.

Une prise en compte de l'accessibilité de la pratique

Depuis longtemps, un certain nombre de comités départementaux USEP ont intégré dans leur fonctionnement des associations USEP dépendant d'établissements spécialisés. La question de la participation de tous les enfants aux pratiques sportives USEP se posait déjà et trouvait ici et là des réponses locales souvent inconnues au niveau national.

Le 11 février 2005, la loi pour l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a posé le principe d'égalité des individus et fait reconnaître des besoins spécifiques.

La loi s'impose à toutes les écoles, mais aussi à l'USEP en tant que fédération sportive scolaire et en tant que mouvement d'éducation populaire qui se veut émancipateur pour tout individu dans le cadre des valeurs de la République. Nous sommes ainsi passés d'une logique d'intégration à une logique de scolarisation.

Le comité directeur national a alors décidé de faire de la question du sport scolaire et du handicap une priorité. En octobre 2006, il a créé le pôle ressources Handicap USEP. Dans le même temps, il a considéré qu'il était urgent de porter une parole publique forte à ce propos. Considérant qu'il ne pouvait à lui seul décréter une politique sur ce sujet sans tenir compte des regards des personnes elles-mêmes ou de leur entourage, et des partenaires impliqués dans ce champ, il a décidé d'organiser une table ronde le 24 janvier 2007, énonçant à l'assemblée réunie trois questions principales :

– comment faciliter l'accueil des enfants et des adolescents handicapés dans nos associations ?

– quelles formes et quels contenus proposer pour que tous soient, à leur niveau d'habileté, en même temps concernés ?

– quel accompagnement offrir pour l'élaboration de projets « citoyens » valorisants et enrichissants pour tous ?

À la suite de cette table ronde, l'USEP a proposé une charte « Sport scolaire et handicap », rapidement signée par ces premiers participants, et plus largement par différentes institutions et organisations.

Les grands axes du projet USEP

« L'USEP fixe les grands axes de son projet pour la réalisation d'actions valorisantes et enrichissantes pour tous les enfants, et ce en partenariat avec les familles (prise en compte du projet de vie et du projet sportif, inscription au PPS) :

– permettre l'accès au sport scolaire à tous les enfants sans distinction d'aucune sorte ;

– permettre la découverte de la pratique de la vie associative pour tous en vue d'un épanouissement personnel dans le cadre d'une vie sociale active ;

– concevoir des rencontres USEP accueillant des enfants en situation de handicap dans le plein rayonnement des valeurs de respect, de tolérance et de solidarité ;

– mettre en place des dispositifs adaptés en s'appuyant sur les compétences et capacités des enfants (nécessitant parfois une compensation) dans la pratique sportive et associative ;

– proposer des situations équitables, permettant la réussite de tous en conservant l'enjeu de l'activité sportive ;

– sensibiliser l'ensemble des enfants à la question du handicap dans le cadre de la conduite de réflexions, de pratiques, d'échanges. »³

Afin d'accompagner cette politique, et dans le cadre de la mission de service public que lui a confiée le ministère de l'Éducation nationale, l'USEP a créé en partenariat un outil pédagogique, la mallette « Sport scolaire et handicap » en 2009, actualisée en 2014 (voir présentation p. 180-181). Elle a proposé à ses formateurs nationaux des stages de formation et a impulsé des actions fédératrices se déclinant par des projets et des rencontres sportives adaptées localement.

Aujourd'hui, la visée nationale

« Toujours dans la perspective de la charte de 2007, l'USEP milite pour que chaque enfant soit éduqué et devienne un citoyen libre et éclairé du monde dans lequel il vit. Alors, il nous faut tout mettre en œuvre pour que chaque enfant, chaque élève construise une relation à soi et une relation aux autres riche et constructive. C'est pourquoi nous devons assurer à chacun, quels que soient ses particularités, ses caractéristiques, ses besoins spécifiques, par l'expérience des activités phy-

3. Extrait du projet « Sport scolaire et handicap USEP ».

Extrait de la charte « Sport scolaire et handicap »

« Les signataires de la charte affirment :

- la nécessité de mutualiser les ressources et les savoir-faire propres à leur champ de compétences ;
 - leur volonté de collaborer à la conception d'outils d'accompagnement destinés à favoriser la pédagogie de ces mises en œuvre ;
 - leur décision d'accompagner, à tous les niveaux de leur réseau, les projets relatifs aux pratiques sportives scolaires incluant la prise en compte du handicap ;
 - leur détermination à participer, dans le cadre de la mutualisation et de façon conjointe et adaptée, aux actions d'information et de formation indispensables aux acteurs de tous statuts impliqués dans l'encadrement du sport scolaire.
- Les signataires de la charte se déclarent convaincus de l'impératif d'une politique éducative publique s'adressant à tous les enfants et incluant toutes les dimensions intellectuelles, physiques, culturelles, et sociales, constitutives d'un citoyen autonome et responsable dans la société du début du ^{xx}e siècle. Ils se proposent donc, concernant le sport scolaire public :
- de signer des conventions déclinant de façon opérationnelle la présente charte, d'établir des partenariats durables nécessaires à la mise en œuvre concrète de l'accessibilité de tous les enfants aux pratiques sportives et associatives scolaires ;
 - de se rencontrer annuellement en un colloque d'initiative conjointe afin d'analyser les effets de leur action et de déterminer les éventuelles évolutions nécessaires. »

siques qui induisent pratique et réflexion, l'accès à ces deux dimensions.

Mais, au fond, rien de nouveau, si ce n'est qu'il s'agit d'étendre au champ du handicap et des personnes en situation de handicap ce qui peut sembler si naturel et si évident par ailleurs... C'est bien là faire un pas de plus vers le concept d'inclusion.

Si nous ne pouvons que nous féliciter de ces premiers succès, si ces quatre années nous permettent de constater et de mesurer les progrès réalisés dans l'approche éducative et pédagogique de cette question, il ne peut être question de nous reposer sur nos lauriers. Le chantier est trop vaste, le chemin trop long. Il nous faut sans cesse continuer à œuvrer, à avancer, pour tendre vers cet idéal social où personne ne sera plus jamais laissé de côté, sous aucun prétexte.

Encore récemment, il nous paraissait nécessaire de conduire un travail de sensibilisation de tous à la question du handicap et, ce faisant, nous avons contribué, à notre niveau et à notre échelle, à faire évoluer les regards et les perceptions. Même si nous n'abandonnons pas cet axe de travail, il ne peut plus désormais aujourd'hui constituer en lui-même l'essentiel de notre projet et de notre action.

Il ne s'agit plus aujourd'hui de savoir "si" tous les enfants peuvent ou doivent participer en tant que sportifs à la rencontre sportive USEP, mais bien de répondre à la question "comment ?".

Pour cela, la mallette "Sport scolaire et Handicap", dans sa version actualisée de 2014, demeure une ressource importante. Elle ne contient évidemment pas les réponses préfabriquées aux questions posées par toutes les singularités rencontrées, mais elle est la boîte à outils qui nous permet de travailler et d'inventer ensemble les solutions dont nous avons besoin. Cette boîte s'enrichit de jour en jour de nouveaux outils, de nouvelles expériences...

Ainsi, cette nouvelle édition se voit complétée notamment par le DVD "Remue-méninges" ("moments philosophiques" déclinés de la classe lors de la rencontre USEP), par une séquence d'EPS équitale "Tous en sport avec l'USEP!", par des références nouvelles comme "le défi coopératif", par de nouveaux outils en braille ou en langue des signes, par de nouvelles mutualisations d'expériences menées sur le territoire durant ces quatre années...

Pour qu'il ne reste plus aucun enfant en marge de la "rencontre", dans l'acception la plus large du terme, pour que la classe d'EPS et la rencontre sportive USEP profitent à tous, sans condition, pour que l'on puisse encore se réjouir des avancées constatées, la grande ambition de cette mallette est de s'imposer en tant que référence et ressource en vue d'actions de formation conduites dans le réseau de l'USEP et ceux de ses partenaires, de la structuration et du développement des commissions « Sport scolaire et Handicap » dans tous les comités départementaux et régionaux et comme aide à la conception de rencontres innovantes, équitales et adaptées pour les acteurs de terrain. »⁴

Favoriser l'autonomie et la prise d'initiative

Il s'agit de considérer les personnes qui vont s'impliquer dans le processus avec la volonté de faire un pas de plus vers l'inclusion, de considérer les contextes et les situations dans lesquels elles évoluent sans a priori, et de respecter les choix et les décisions qu'elles prennent. Par exemple, certains professeurs des écoles qui enseignent dans des CLIS précisent que leur souhait, lors de la participation à une rencontre sportive, est de tenir les mêmes rôles que les autres enseignants (s'impliquer dans la tenue d'un atelier toute la journée afin de ne pas être stigmatisés). Ils veulent se sentir eux-mêmes inclus dans leur groupe de pairs et faire « comme les autres ». D'autres font la demande d'être libérés de ces tâches pour répondre à des adaptations singulières de dernières minutes le jour J en fonction des comportements et des réponses des enfants. Ils précisent alors qu'observer les enfants ce jour-là leur permet de mieux les connaître et de mesurer leur degré d'inclusion.

Il ne s'agit donc pas de proposer des « recettes » mais de donner du pouvoir aux acteurs en leur permettant

4. Extrait de la mallette « Sport scolaire et Handicap », actualisation 2014.

d'identifier leurs propres ressources et de se questionner en vue de faire les meilleurs choix possibles dans une situation singulière. De même, il ne faut jamais perdre de vue que chaque enfant est unique, que chaque enfant en situation de handicap, au regard du handicap, de la période d'apparition de celui-ci, de ses manifestations, a construit des compensations particulières.

C'est pourquoi l'USEP a souhaité, pour accompagner les acteurs sur le chemin de l'inclusion, que soient élaborées des fiches qui permettent, à partir de la pratique sportive, d'engager une réelle réflexion et de construire des projets spécifiques adaptés au contexte.

Cette approche humaniste doit permettre aux acteurs et aux enfants de gagner en autonomie, en prise d'initiative. Elle s'étend bien au-delà de la prise en compte des enfants en situation de handicap pour concerner finalement tous les enfants et tous les adultes impliqués.

Une dynamique impulsée par des projets fédérateurs nationaux

› « Paralympiques, prêts, partez ! »

Le projet « Paralympiques, prêts, partez ! » associe des sportifs participants aux jeux Paralympiques et des associations d'école qui nouent une relation par courriel durant les jeux, puis se rencontrent en classe et lors d'une rencontre sportive. Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- structurer et mettre en œuvre une action éducative citoyenne dans le contexte d'un événement sportif majeur, les jeux Paralympiques ;
- approfondir la réflexion sur « sport scolaire et handicap » et concrétiser dans une action commune les liens établis par convention entre l'USEP et la FFH ;
- permettre aux usépiens, et plus largement aux enfants des écoles primaires publiques, de découvrir et de mieux connaître le Handisport ;
- permettre de sensibiliser et d'initier aux pratiques sportives partagées les élèves en situation de handicap scolarisés dans des classes ordinaires ;
- faciliter la création de partenariats entre les comités USEP et le Handisport en s'appuyant sur un événement fort ;
- contribuer à la reconnaissance du statut de sportifs de haut niveau pour des athlètes en situation de handicap.

› « Roll and move »

Le second projet, « *Roll and move* », associe les enfants d'une association USEP et Olivier Morel, sportif tétraplégique qui participe à des événements sportifs grand public tels que les marathons⁵.

5. <http://rollandmove.blogspot.com>

« Paralympiques, prêts, partez » : témoignages

« En France, encore ici, les individus se disent que les personnes handicapées ne peuvent pas faire de sport. Là-bas, en Angleterre, il y a des judokas handicapés qui sont des stars. Le parc olympique était noir de monde. Les gens venaient voir du sport de haut niveau et pas des personnes en situation de handicap. » Extrait du témoignage de Céline Manzuoli, athlète paralympique lors de sa rencontre avec les enfants de l'association de l'école Saint-Julien de Coppel (USEP 63)

« Je suis très heureux d'avoir partagé ce projet avec mes élèves ; leur vision du handicap, mais aussi à travers eux, la vision de leurs parents ont changé. Rien de plus formateur à la citoyenneté qu'un tel projet. En menant ce projet, nous (les élèves, l'athlète et moi) avons vécu de grands moments qui resteront longtemps dans nos mémoires. La rencontre Youpisport, où mes élèves ont encadré des activités avec des enfants non-voyants, handicapés moteurs, ou ayant des troubles du comportement, a été l'apothéose. Voir mes élèves parler sans aucune appréhension, échanger, ne pas tenir compte des différences, donner du plaisir à ces enfants, en prendre eux-mêmes, être ravis de leur journée... Voir Céline Manzuoli avoir peur de rencontrer mes élèves, de parler de son handicap devant eux et finalement passer une excellente journée en signant des autographes, en prenant plaisir à raconter aux enfants comment les salles combles de Londres lui avaient donné des frissons... Le changement de mentalité sur le handicap commence à l'école primaire... Ce sont de futurs adultes dont le regard sur la différence aura changé pour toujours, j'en suis sûr. » Extraits du témoignage de Yann Fournet-Fayard, professeur des écoles, association de l'école Saint-Julien de Coppel (USEP 63)

Il s'agit alors :

- de partager un projet commun autour de la course longue et de promouvoir l'accessibilité de ces événements pour tous ;
- de vivre le marathon de Paris au cœur d'une équipe ;
- de créer des fiches pédagogiques ressources à l'intention de tous les usépiens dans la perspective d'événements futurs.

Un plan d'action a été établi selon quatre axes.

- 1) Tous les enfants de toutes les associations USEP sont invités à envoyer un message d'encouragement à l'équipe.
- 2) Une classe d'une association USEP ciblée à Échirolles (ville d'Olivier, dans l'Isère) assure le lien avec l'équipe d'Olivier et sert de relais à d'autres associations USEP volontaires du territoire national. Un site Internet est créé : comptes rendus d'entraînements d'Olivier, interviews, reportages, relais de questionnements des enfants des autres classes...
- 3) Une dizaine de classes intéressées réparties dans dix départements apporte des éléments à la classe d'Échirolles et communique par le biais du site autour d'un projet croisant plusieurs approches. Ces classes organisent dans leur département, avec d'autres en-

fants relevant notamment de dispositif de CLIS, une rencontre de course longue et utilisent la distance du marathon comme unité de mesure des kilomètres parcourus. Ils proposent aussi à cette occasion des courses en aveugle, en fauteuil, et une approche du handicap (débat solidarité, notion d'adaptation, « remue-méninges »...). Ces classes reçoivent une mallette pédagogique « Sport scolaire et handicap » et s'engagent à communiquer au national le travail réalisé.

4) Il est proposé aux adultes usépiens volontaires de courir le marathon au nom des deux associations aux côtés d'Olivier.

Depuis, Olivier accompagne les enfants de l'USEP, qui eux-mêmes participent sous forme de défi collectif à des événements grand public locaux : semi-marathon de Marrakech, semi-marathon de Marseille, et bientôt peut-être le marathon de Reims...

Sensibilisation, valorisation et partage culturel

Principe de sensibilisation : à partir du volontariat sur un petit nombre de lieux, guidé par l'idée que les acteurs ainsi concernés vont « faire passer le message » comme une araignée tissant sa toile, l'association qui participe au projet national doit organiser une rencontre sportive pour d'autres associations de son secteur, de son département, présenter son travail, son expérience des activités physiques adaptées... Il s'agit de faire connaître, reconnaître, comprendre, partager.

Principe de valorisation : la relation humaine est valorisée en mettant en relation un sportif en situation de handicap et des enfants. Le point de départ est la rencontre, les liens qui se nouent avec un athlète pour aller dans le sens d'un changement de regard et d'une meilleure connaissance de l'autre.

Principe de partage culturel : qu'il s'agisse de l'accessibilité du haut niveau ou des activités sportives grand public, ces projets permettent de prendre en compte l'environnement sportif sous toutes ses formes et repositionnent les valeurs du sport autour de la performance et des émotions vécues, en accordant au résultat de la compétition une place relative.

Les rencontres sportives

› La rencontre USEP, une éthique

C'est bien la rencontre entre les personnes qui est ici recherchée et non les résultats d'une confrontation sportive. Si cette dernière existe, les valeurs humanistes offrent des garanties contre toute forme de stigmatisation⁶. Il s'agit avant tout de partager une même culture et de s'enrichir de la culture de l'autre, des autres. C'est ainsi qu'en tant que fédération sportive, l'USEP a fait le choix

6. USEP, *Le guide de la rencontre sportive*, 2013.



Texte produit par les enfants de l'association USEP des Bergerêts de Cléry Saint-André, dans le Loiret, et sélectionné pour être lu lors de la cérémonie officielle de présentation des athlètes paralympiques sélectionnés pour les jeux de Londres 2012.

de développer la connaissance de trois activités (boccia, sarbacane et torbal) créées par des personnes en situation de handicap moteur ou sensoriel. Cet enrichissement culturel vaut pour tous les enfants. Des ateliers de réflexion type « remue-méninges »⁷, initiés sur les rencontres sportives par l'USEP, favorisent l'attitude réflexive des enfants, la prise en compte des idées des autres, tout en permettant le cheminement et l'expression de sa propre pensée. L'objectif est ici de favoriser le « construire ensemble » dans le respect de chacun.

7. Le « remue-méninges » est un moment institué de réflexions et d'échanges entre enfants autour de la rencontre sportive.

Cette approche, qui évolue de l'objectif de sensibilisation et d'accessibilité vers celui d'équité dans la mise en œuvre effective, concerne, au-delà des personnes en situation de handicap, la pratique de tous. Avec comme enjeu l'équilibre entre le commun et le singulier. Dans la pratique des activités physiques, le commun est le sens de l'activité, alors que le singulier consiste en l'adaptation de la situation à des fins de progrès et réussite pour que chacun puisse se mettre en projet.

› La rencontre USEP et la préparation en classe

La rencontre est le plus souvent l'aboutissement d'une unité d'enseignement et s'inscrit en cohérence avec la programmation d'EPS des associations participantes. Elle donne du sens aux apprentissages réalisés en EPS et suscite donc une préparation en classe. Les adaptations nécessaires à l'accessibilité de la rencontre sportive à tous les élèves doivent être anticipées en fonction des besoins repérés par les organisateurs et/ou indiqués par les participants. L'USEP, pour faciliter cette mise en œuvre, propose un outil méthodologique articulé autour de quatre axes : ce qui relève de l'organisation, du rôle des adultes, de celui des enfants et de la communication. Ce document identifie aussi les ressources externes et internes à la mallette « Sport scolaire et handicap » pour chercher des solutions et des adaptations.

› La rencontre USEP, une ouverture

Si l'USEP peut organiser des rencontres entre des enfants d'IME ou d'autres structures spécialisées, elle organise surtout des rencontres mixtes regroupant des enfants d'IME, de CLIS et de classes dites ordinaires, incluant elles-mêmes des enfants en situation de handicap.

Si certaines rencontres se déroulent sous une forme compétitive, dans la majorité des cas le classement ne donne pas accès à un niveau de championnat supérieur. Et lorsqu'un système de sélection est mis en place, il n'est pas uniquement réalisé à partir du résultat sportif mais aussi à partir de l'implication des enfants dans les rôles sociaux et la production d'une œuvre collective témoignant d'une réflexion du groupe. D'autres formules sont également développées comme les « contrats », les « défis individuels ou collectifs ». Le défi collectif participe à une meilleure estime de soi puisque chacun, quelles que soient ses capacités, apporte un « plus » au projet du groupe, renforçant son sentiment d'appartenance.

Il n'y a pas de catégorie imposée, juste le respect d'un équilibre général. Il s'agit de rencontres pour le cycle 3, pour le cycle 2 ou pour la maternelle. Et il existe toujours la possibilité, en fonction des caractéristiques du public, de choisir un niveau de participation adapté.

› La rencontre USEP, un levier pédagogique

Un calendrier départemental est proposé avec des APSA ciblées et des formes de rencontres spécifiques. Un cahier des charges est alors diffusé aux participants, précisant la préparation nécessaire aux enfants en EPS, et éventuellement dans d'autres disciplines (travaux transversaux). C'est la richesse de la polyvalence de l'enseignant du premier degré qui le permet. Ce cahier des charges décrit aussi le déroulement de la rencontre, présente les ateliers et précise le rôle des adultes animateurs ou des enfants eux-mêmes, notamment les rôles sociaux possibles. L'accessibilité doit être questionnée par les organisateurs et présentée dans le document.

Un calendrier de secteur est construit avec les intéressés (enseignants, animateurs...) autour des activités qu'ils souhaitent, en lien avec ce qui peut être proposé dans les séances d'EPS. La formule est également librement choisie par ces organisateurs. Eux qui connaissant parfaitement leur public adaptent ici la rencontre de façon très ciblée.

Un enseignant peut donc faire le choix :

- de participer à une rencontre sans adaptation supplémentaire considérant son accessibilité ;
- de participer à une rencontre en adaptant la formule initialement présentée ;
- de créer avec d'autres des rencontres spécifiques ;
- de créer sa propre rencontre et d'inviter d'autres associations.

La rencontre devient un levier dans la mesure où sa forme peut avoir une incidence sur la façon de mener le module d'enseignement. L'une et l'autre s'enrichissent des réflexions quant aux adaptations à imaginer (voir récits d'expérience p. 143-148 et 169-176).

Les informations concernant les opérations nationales sont accessibles à tous et annoncées sur le site national de l'USEP, relayées par les sites des comités départementaux USEP. Un cahier des charges est alors communiqué aux associations intéressées.

Les associations d'école USEP sont directement informées et sollicitées par le comité départemental USEP par le biais de leur newsletter, de leur bulletin d'information ou encore par e-mail. Les inscriptions se font auprès du comité départemental.

Pour les rencontres plus locales, la réflexion se mène en concertation avec les enseignants et animateurs organisateurs ou intéressés. La fiche « Outil méthodologique pour une rencontre USEP pour tous », contenue dans la mallette « Sport scolaire et handicap », constitue une ressource en vue de préparer et faire évoluer les rencontres, de prendre en compte tous les publics en explicitant les choix faits en matière d'organisation, d'attitude et posture des adultes, de rôle dévolu aux enfants. Une aide technique peut-être demandée et apportée par le comité départemental USEP.

Construire ensemble

Si l'USEP nationale impulse ainsi des changements dans les pratiques, elle s'enrichit avant tout des expériences innovantes locales qui nourrissent les réflexions de son pôle ressources « Sport scolaire et handicap ». Et nous sommes bien convaincus de la richesse des interactions que ces rencontres génèrent parce que nous croyons à l'intelligence collective... pour favoriser le vivre ensemble et, au-delà, construire ensemble.

L'UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE (UNSS)

Statut et missions de l'UNSS

L'UNSS, fédération sportive de l'Éducation nationale pour les établissements du second degré, présente par son statut de type associatif et sa mission de service public une bivalence qui fait son originalité et sa force au sein de l'école, mais également dans le cadre du mouvement sportif français et international.

Créée le 15 décembre 1977, l'UNSS s'est vu confier par un décret du 13 mars 1986 la responsabilité de gérer et de promouvoir le sport scolaire. Avec plus d'un million de licenciés, elle est aujourd'hui la troisième instance fédération sportive en nombre d'adhérents.

Statutairement, l'UNSS poursuit plusieurs missions sur le plan sportif et éducatif, garantissant à tous les jeunes l'accès à la pratique sportive, sous toutes ses formes, tout au long de leur scolarité. En remplissant sa mission de service public, l'UNSS prend en compte les enjeux éducatifs⁸, le respect de l'éthique et les valeurs du sport par une pédagogie adaptée.

Par conséquent, en complémentarité du principe général de « sport pour tous » et dans la continuité de la loi de février 2005, l'UNSS entend mener des actions spécifiques en direction des élèves en situation de handicap et des enseignants d'EPS à travers la pratique du Sport partagé et du Sport Handi.

Des réseaux et des organisations spécialisés

› La commission mixte nationale (CMN)

Une CMN est composée de membres des fédérations spécialisées dans le handicap (FFH et FFSA), des professeurs d'EPS compétents dans ce domaine, d'un délégué technique (cadre UNSS) et de la directrice nationale adjointe en charge du dossier. Celle-ci propose les outils et les réflexions nécessaires au développement de filières adéquates déclinées au niveau régional et départemental.

8. Conformément à la circulaire relative au développement du sport scolaire parue dans le Bulletin officiel n° 31 du 2 septembre 2010.

100 propositions pour le sport scolaire (2012-2016)

Parmi les 100 propositions pour un sport scolaire « démocratique et accessible », l'UNSS s'attache à « rechercher dans les AS, les districts et l'ensemble du sport scolaire à mieux intégrer les élèves handicapés » en mettant « en place une filière Sport partagé qui s'étend du local au niveau national ».

Pour favoriser l'intégration des élèves en situation de handicap, l'UNSS souhaite ouvrir des championnats de France Sport partagé au sein des championnats de France « valides » existants.

Extrait du Plan national de développement (2012-2016)
Disponible sur unss.org

› La nomination d'un professeur ressource par académie

Une liste de personnes ressources est recensée dans les académies afin de dynamiser et de mener à bien les actions de Sport partagé au niveau local. Ces personnes sont en contact avec les référents FFSA et FFH dans les ligues et/ou comités départementaux afin de créer un réseau complet, uni et fort des trois fédérations sur le terrain et dans la réflexion. Elles aident à impulser une réflexion autour du Sport partagé et du Sport Handi dans leur région et, en tant qu'interlocuteurs privilégiés, renforcent le lien entre le local et le national.

› Les contacts locaux entre la FFSA, la FFH et l'UNSS

La communication avec la FFSA et la FFH, indispensable pour faire converger toutes les forces disponibles vers le développement de la pratique des élèves en situation de handicap, conduit à la création d'un calendrier commun décliné au niveau départemental, régional et national afin de lister précisément les actions menées sur l'année, partout en France. Le rôle des personnes ressources, des services régionaux et départementaux est essentiel pour le développement des actions de Sport partagé.

Le bilan des actions menées sur le territoire français par les services de l'UNSS est présenté aux fédérations partenaires du dossier Sport partagé. Il permet à ces fédérations de prolonger les contacts locaux entre leurs représentants et ceux de l'UNSS, et ainsi de mettre en place de nouvelles actions communes.

› La pérennisation du championnat de France de Sport partagé multi-activités

En 2012-2013, s'est tenu le deuxième championnat de France de Sport partagé multi-activités. Des collégiens et des lycéens valides et en situation de handicap sont venus de toute la France pour participer à une compétition innovante reposant sur la pratique, par tous les élèves, d'activités multiples et variées. Le programme,

La situation de handicap est toujours singulière : singularité des personnes et des aptitudes, singularité des contextes d'intervention, singularité des dispositifs d'inclusion conduisant « valides » et « non valides » à agir et à apprendre ensemble.

Qu'ils évoquent une séance d'EPS à l'école primaire, au collège ou au lycée, une rencontre sportive ou une pratique associative, les auteurs proposent une démarche d'adaptation construite autour de l'observation, de la formulation d'hypothèses et de variables didactiques. Une vingtaine de témoignages viennent illustrer cette approche en présentant des expériences significatives dans des contextes variés.

Cet ouvrage offre un panorama actualisé de la place du handicap en EPS (réglementations, partenariats, formations...) et des propositions concrètes pour la programmation des activités physiques, l'acquisition des compétences, l'évaluation et la certification, ou encore l'organisation d'événements sportifs en collaboration avec les instances fédérales.

L'objectif est de guider les intervenants de l'éducation physique et du sport dans leur démarche inclusive, gage de motivation, de socialisation et de réussite pour tous les élèves.

La collection « Handicaps et activité physique » est réalisée en partenariat avec :

- l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP) www.u-s-e-p.org
- l'Union nationale du sport scolaire (UNSS) www.unss.org
- la Fédération française handisport (FFH) www.handisport.org
- la Fédération française du sport adapté (FFSA) www.ffsa.asso.fr

